



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**CHANGEMENT DE L'ENDROIT OÙ SE TIENDRONT LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Avis public est donné par la soussignée, qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant tiendra ses séances **AU PAVILLON DE LA BIODIVERSITÉ (CENTRE CULTUREL DENIS-LORD) SITUÉ AU 66, RUE DU MAÇON À SAINT-CONSTANT.**

Seule la date de publication sur le site Internet officiel de la Ville de Saint-Constant servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 19 décembre 2018.

Me Sophie Laflamme, greffière, OMA, DGA
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe